L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

LUNDI (MATIN) 19 DECEMBRE 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 12 décembre.

Les ouvriers imprimeurs ont eu samedi une assemblée, dans laquelle ils ont résolu de ne travailler désormais qu'à quinze piastres par semain (en s'occupant depuis 9 heures du matin jusqu'à minuit, avec la condition expresse que chaque heure de travail après minuit sera payée à raison de *vingt-cinq cents*,) ou *quatre escalins* par mille de composition. L'énorme augmentation de dépenses qui en résulterait pour les éditeurs de cette ville, jointe aux frais considérables qu'exige l'entretien de leurs établissemens, les mettrait dans l'impossibilité de continuer leur publications, s'ils ne prenait quelque mesure pour remédier au coup dont ils sont frappés. En conséquence, les éditeurs de journaux, d'un commun accord, ont pris la détermination de se réunir ce soir, à sept heures, à la Bourse, afin de discuter et d'adopter telles résolutions qu'ils jugeront convenables, et qui seront obligatoires pour tous ceux qui les auront sanctionnées.

Les personnes qui ont pris la peine de lire notre article du 7, se sont sans doute apperçues que celui qui a été inséré dans l'*Abeille* de samedi dernier, et qui est signé UN LOUISIANAIS n'est pas de nous: c'est par oubli que le mot *communiqué* n'a pas été mis en tête de ce dernier.

Malgré les opinions de nos correspondants, nous maintenons ce que nous avons avancé. Nous attendons que quelques uns des candidats aient fait connaître leur pensée sur les questions que nous avons posées, pour nous décider; s'ils ne croient pas devoir condescendre à la profession de foi que nous leur demandons uniquement dans l'intérêt du pays, ils voudront bien ne pas trouver mauvais que nous nous abstenions de les croire zélés patriotes, zélés défenseurs de nos droits sans même qu'ils aient daigné nous dire un mot de leurs intentions et des principes d'après lesquels ils se dirigeront. S'il répugne à leur amour propre de répondre à nos questions ou à celles que tout autre se croirait en droit de leur adresser, qu'ils s'expliquent du moins, qu'ils nous disent pourquoi ils sollicitent l'honneur de représenter le peuple de la Nouvelle-Orléans dans une chambre de notre législature: tout bon citoyen qui demande à être revêtu d'un pouvoir quelconque, a sans doute formé le projet de le faire servir au bien de son pays; il peut donc avouer sans crainte et son but et les moyens par lesquels il espère y atteindre. Voilà tout ce que nous demandons. Nous savons et nous avons déjà dit, que tous les candidats qui se présentent pour succéder à MM. Gayarré et Freret, se recommandent également par d'honorables antécédents dans la société; mais ce ne sont là que des présomptions pour l'avenir, et le peuple avant de donner son suffrage veut des garanties. On peut avoir été excellent citoyen, en tant que citoyen particulier, et être fort mauvais législateur; on peut avoir été honnête homme toute sa vie, très bon magistrat, alderman justement estimé, et une fois parvenu dans les conseils du peuple, se laisser diriger par une funeste influence ou même par des principes politiques détestables. Ce sont là des vérités à la portée de tout le monde, et dont nous avons fait trop souvent l'expérience! Il faut en finir avec le chapitre des considérations; ce chapitre a nous a coûté taut de centaines de mille gourdes qui n'ont pas produit une seule amélioration. Il faut en finir avec l'empire des noms; le peuple ne doit plus proclamer que ceux des citoyens qui lui auront promis de consacrer tous leurs instans à ses intérêts. Enfin, il ne faut plus que nous nous payions de promesses vagues et banales; nous vivons dans un siècle tout positif, et ce sont des promesses positives et formellement énoncées qu'il nous faut. Voilà ce que demandent les électeurs, voilà ce qui nous décidera.

Voyez, Messieurs, il ne reste plus que deux jours; car c'est aujourd'hui que commence l'élection.

La malle du nord arrivée vendredi soir, et celle de samedi nous ont apporté les journaux de New-York du 23 et du 25 novembre, de Philadelphie du 24 et du 26, et de Charleston du 1er. du courant; ils annoncent différents arrivages d'Angleterre mais par lesquels on n'a reçu que des dates moins récentes que celles qui nous sont parvenues précédemment par le *Sully* et le *Sylvanus-Jenkins*; en conséquence, nous continuerons nos extraits des journaux apportés par ces deux navires.

Une lettre du Havre du 13 octobre, donne des nouvelles de Londres du 11 au matin; dans la séance de la chambre des communes du 10, lord Ebrington ayant fait la motion d'appuyer la conduite du ministère, cette proposition a été adoptée par une majorité de 140 voix; c'est-à-dire, une majorité plus forte de 40 voix que celle qui décida la troisième lecture du bill. On infère de là que les ministres resteront en place; car s'il faut en croire un article du *Galignani's Messenger* (de Paris) du 11 octobre, ils attendaient le sort de cette motion pour prendre un parti. Malgré l'irritation produite par le rejet du bill de réforme, l'ordre n'avait point été troublé à la date ci-dessus.

On a reçu à Londres des journaux de Calcutta jusqu'au 6 mai; après des rapports de Pénang, deux frégates, dont une de 50 canons, sont parties de Batavia avec 1000 hommes de troupes européennes, pour aller réprimer une insurrection des Malais de Padang, qui se sont levés en masse dans le but de s'emparer de cet établissement.

Une lettre particulière de Varsovie du 28 septembre, dit que toutes les fortifications de cette ville seront détruites.

Une autre lettre de la même ville du 29, dit qu'il paraît qu'il y a encore un comité administratif polonais dans le palatinat de Kalisch.

La *Gazette d'Augsbourg* du 4 octobre, dit que le général Golowin a pris le commandement du corps de Rosen, ce dernier ayant été nommé gouverneur militaire du Caucase.

La même feuille, du 3, donne des nouvelles de Corfou du 12 septembre dont voici la substance. Les chefs de la révoltés, Minalis, Condurioti, Grialoldi, Orlando, Bulgari, Mavrocordato, Formakidi et Moriotti, sont tous bloqués dans le port d'Hydra par les amiraux des trois puissances. Le gouvernement convaincu par plusieurs lettres qui ont été saisies, les a déclarés coupables de haute trahison. Les trois amiraux empêchent aucun navire armé de sortir; deux ayant tenté de s'évader ont été pris par la flotte russe. Le peuple d'Hydra irrité contre eux pour les maux que cette révolution a fait tomber sur l'île, s'est assuré de leurs personnes; d'autres individus qui avaient été chercher un refuge à Hydra se sont soumis et ont sollicité leur pardon.

Par des rapports de l'Albanie il paraît qu'Ixzed-Pacha est en possession de la ville de Scutari, et assiège Mustapha Pacha qui s'est enfermé dans la citadelle.

On écrit d'Odessa, le 13 septembre, que le choléra-morbus s'est déclaré à Théodosie le 25 juillet. Il y en avait eu déjà plusieurs cas dans les villages voisins. Vers la fin d'août ce fléau était parvenu à sa plus grande intensité, il emportait beaucoup de monde. Néanmoins, aux dernières dates il commençait à diminuer ses ravages. Symphéropol en a souffert considérablement; au 25 août il avait cessé entièrement à Bachchisar, à Jassy et dans toute la Moldavie.

Les communications entre les cabinets de Lisbonne et de Madrid, relativement à l'expédition de don Pedro, sont des plus actives. Le 28 septembre, le télégraphe annonça l'arrivée de deux bricks anglais à Porto; le 23 il en vint un autre à Figueras, et deux vaisseaux de ligne entrèrent dans le port de Lisbonne, ayant mouillé près du quai de Sandré. De manière que les Anglais sont maîtres des trois ports les plus importans du Portugal. A peine les vaisseaux eurent-ils paru, que le conseil des ministres s'assembla; il demeura quatre heures en délibération. Les ministres croient que l'apparition de ces vaisseaux se rattache à l'expédition de don Pédro, qui n'est plus un mystère pour personne. Le 8e. régiment de chasseurs, qui est en garnison à Aveiro, s'est révolté contre Miguel; mais n'étant pas soutenu par le peuple, il a été obligé de se rendre au 24e. dont le nombre étoit triple de celui des insurgents; néanmoins ceux-ci ont fait une longue et opiniâtre résistance.

Le général Saldanha, ancien ministre de la guerre de la régence, a offert à don Pedro de servir comme simple soldat dans l'expédition projetée.

On écrit de Tongres, le 6 octobre, que l'armée hollandaise est maintenant sur le pied le plus formidable, ayant reçu depuis la dernière campagne, une augmentation de près de 20,000 soldats allemands; elle est admirablement disciplinée. Cette armée brûle d'impatience d'entrer en Belgique. Le gouvernement possède toute la confiance du peuple, qui satisfait à toutes les demandes du roi, soit d'hommes soit d'argent. Les volontaires arrivent en foule de tous les côtés. La ville d'Amsterdam à elle seule a fourni 36,000 hommes en garde communale et volontaires; et les étudians des universités sont de nouveau sous les armes.— Le grand problème de la guerre ne peut tarder à se résoudre; c'est le 25 octobre que l'armistice a dû être positivement rompu; le roi de Hollande n'entendra à aucune concession; il est fort de sa propre force contre la Belgique; et si l'armée française se montre encore (ce qui est bien peu probable) nous verrons accourir les Cosaques, ivres des sanglantes orgies de Varsovie. Si le premier boulet tiré dans cette guerre devait passer par le cœur de ceux qui ont mis un si lâche acharnement à la reculer, qui se sont couverts d'opprobe, qui ont deshonoré le nom Français en permettant l'anéantissement de la Pologne; qui se sont chargés d'infamie en applaudissant à l'épouvantable carnage d'une population la plus héroïque de la terre; si cette guerre devait laver la honte dont frémit un peuple généreux, et venger l'Europe, la civilisation, l'humanité, nous l'appellerions de tous nos vœux.

(COMMUNIQUÉ.)

L'élection qui s'apprête semble devoir être disputée, et plusieurs candidats se présentent, dont les qualités rendraient le choix fort incertain, si leurs droits pouvaient être les mêmes aux yeux du public. Quant à nous, rendant justice au mérite intrinsèque de chacun des prétendans, nous ne saurions admettre la concurrence entre de jeunes gens qui promettent beaucoup sans doute, et des personnes dans la maturité de l'âge et dont les services, déjà éprouvés dans les emplois publics, méritent des égards.

Nous ne doutons pas, non plus, que le public ne fasse les mêmes observations et qu'il ne pense aussi que le cumul des places ne nuise évidemment à leur exercice. Doit-on croire en effet qu'un greffier de cour puisse à la fois remplir un emploi dont les détails ne sauraient être livrés à un député non responsable et souvent inhabile, et les fonctions importantes de membre de la Chambre des Représentans. Ne nous y trompons pas; il règne à l'égard de ces mandats du peuple une sorte d'insouciance qui nous mènera dans une fausse route si nous donnons au talent non encore éprouvé ce qui ne devrait appartenir qu'à l'expérience constatée. Ce n'est pas vétille que de représenter ses concitoyens! et nous voyons pourtant chaque jour de nouveaux prétendans affronter une responsabilité qui semblerait devoir effrayer les plus exercés aux affaires.

Nous sommes loin d'en induire qu'il ne faille élire que des vétérans; mais nous pensons que, consciencieusement, on doit la préférence à ceux des candidats dont le talent et la raison se sont mûris dans l'exercice de diverses fonctions; ou qui se sont fait connaître avec avantage dans la représentation. Ce n'est pas méconnaître les talens naissans, mais c'est rendre justice à ceux déjà exercés; c'est enfin récompenser les services rendus; et c'est sous ce double rapport que nous pensons qu'on doit considérer le but de l'élection actuelle!

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Extrait du journal du Havre.

— Nous lisons dans la *France Nouvelle*:

"La chambre de commerce du Havre a consulté le ministre de la marine pour savoir si les négocians et armateurs pouvaient avec sécurité continuer leurs opérations avec la république de Haïti. La réponse ne s'est pas fait attendre, elle a rassuré le commerce, et tout annonce que les relations avec cet état ne seront pas plus long-tems interrompues."

Nous avons publié, il y a quelques jours, l'avis de la chambre de commerce de cette ville, et nous ne nous sommes pas aperçus qu'il ait beaucoup rassuré nos armateurs. Les navires qui font habituellement la navigation de Haïti, actuellement annoncés pour cette destination, toucheront à Saint-Thomas pour prendre langue, comme ils s'étaient proposé de le faire, avant que la réponse du ministre ne leur fût connue. C'est que nos capitaines et nos armateurs connaissent mieux le pays que nos ministres ne peuvent le connaître par les rapports de nos consuls.

On est généralement d'accord dans nos ports sur la situation de Haïti, et on se l'explique assez naturellement quand on tient compte de la constitution politique du pays et du faible degré de civilisation auquel il est parvenu.—L'habitant de Haïti éprouve si peu de besoins, que presque sans travail, la fécondité du sol y pourvoit; et sans l'état-major du gouvernement, si n'était l'armée et cette autre armée de fonctionnaires publics qu'un peu plus de civilisation oblige à plus de consommation que l'habitant des campagnes, Haïti ne ferait point de commerce et n'en souffrirait guère.

Il fallut s'industrier pour faire vivre les gouvernans, les magistrats, les militaires; mais ces nouveaux républicains si favorablement placés pour faire du nouveau en manière gouvernementale, au lieu de créer des institutions appropriées à leur terre, comparable à nulle autre, à leurs mœurs, à leurs besoins, n'ont su rien de mieux que d'emprunter à la vieille Europe tout ce que les siècles ont pu produire d'ingénieux en fait de constitutions, d'impôts, de douanes, et bientôt la République a eu ses garnisaires, ses habits brodés, ses douaniers. Dans ces hommes primitifs ont appris qu'il ne suffisait pas d'un peu de travail pour se nourrir; qu'en vain la terre se parait de ses richesses; que leurs besoins satisfaits, il fallait travailler pour ceux de leurs concitoyens préposés à leurs destinées et dont les besoins étaient en raison de leur rang.

Par un bon tarif des Douanes, les denrées de l'île furent frappées d'un droit de sortie, et qui obligeait les exporteurs de les payer moins cher aux cultivateurs. Tous les produits étrangers furent rencheris à leur importation, des droits d'entrée que percevait le fisc, et ce que naguère on obtenait pour la valeur d'un sac de café, on ne pouvait plus se le procurer sans porter deux ou trois sacs à la ville... Voilà qui commence à faire comprendre comment cette île, à peine peuplée de 7 ou 800 mille habitans, ait pu fournir de ses cafés, presque tous les marchés d'Europe; mais on ne voit pas encore là, comment avec ce système de production forcée Haïti aurait pu thésauriser. Nous croyons au contraire que le gouvernement de Haïti vit au jour, que ses revenus sont absorbés à mesure qu'ils entrent dans les coffres de l'état, que beaucoup même n'y entrent point et passent directement de la main du contribuable dans celle du fonctionnaire, et que, à la fin de l'année, bien heureux le président si son budget se balance, tout son monde étant payé.

Nous ne dirons rien du mystérieux trésor de Christophe, innocent objet de l'orgueil des Haïtiens, triste ancre de salut des crédules prêteurs de l'emprunt. Que ceux qui espèrent qu'un jour les flancs d'un morne s'entrouvriront pour mettre au monde des *dividendes*, conservent leur espoir. Nous ne sommes jaloux du bonheur de personne.

Ce que nous nous proposons d'établir, c'est le peu d'intérêt qu'il y avait, dans l'état actuel des choses, d'envoyer une escadrille contre Haïti. Et aussi combien peu il nous importe de savoir *que nos relations avec cet état ne seront plus long-tems interrompues.*

Qu'est ce à dire, en effet, que nos relations avec Haïti rétablies malgré les fautes l'impéritie de nos gouvernans? Les états d'exportation et d'importation de notre commerce avec ce pays sont là pour attester que s'il ne s'agit que de renouer les relations interrompues, ce n'est guère la peine de s'en occuper. Mais nous pouvons faire et obtenir beaucoup mieux, et pour cela il faut d'abord franchement reconnaître que nous ne sommes pas sans avoir des reproches à nous faire.

Notre but n'est pas d'examiner la position du président, en sa qualité de débiteur envers la France, ni sa conduite dans ces derniers tems. Si coupable qu'il puisse être, ses torts ne sauraient excuser les nôtres.

Ainsi pour ne parler que des faits les plus récens, si nous avions conservé la moindre influence dans ce malheureux pays, si nos agens avaient su faire respecter la France, le président se fût-il jamais avisé de frapper des expéditions parties de France sur la foi des traités qui devaient les faire admettre, à 8 pour cent du droit de 6 pour cent.

C'est cet indifférence que le gouvernement a toujours montrée pour nos intérêts commerciaux à l'étranger, indifférence dont il semble avoir voulu fournir des gages aux puissances, par l'incapacité absolue des agens qu'il accréditait auprès d'elles, qui devait être le texte constant de nos plaintes sans cesse renouvellées. On ne comprend pas que nous nous taisons souvent, que nous cachons des faits honteux, par amour-propre national.

Tout n'est cependant pas perdu avec Haïti, et nous nous réservons de revenir sur les moyens de ne pas laisser sans culture une terre d'une si merveilleuse fécondité, de reprendre chez ces républicains, le rôle qui nous convient et que nous n'aurions jamais dû abandonner. Mais avant tout, que le consul qui a si mollement abandonné nos compatriotes, soit jugé. Nous le demandons hautement pour que s'il a agi conformément à ses ordres, il puisse se justifier, et pour que les malheurs des Français qui n'ont pu comme le consul fuir le danger, retombent sur les coupables.

Il y a tout à l'heure deux mois que le consul-général est de retour en France, et que nous sachions, aucun autre agent n'est encore parti pour aller protéger nos intérêts à Haïti. N'est-ce donc pas toujours la même indifférence? Faut il donner un traité tout fait que les Haïtiens accepteront avec reconnaissance, et qui ne satisfera pas moins et notre commerce et les malheureux intéressés à l'indemnité? Que le ministre consulte ailleurs que dans ses bureaux, et dans huit jours un vaisseau pourra partir avec notre envoyé armé de toutes pièces.

(Journal du Hâvre.)

ANGLETERRE.

LONDRES, 8 oct.

Cité, à midi.—Le rejet du bill de réforme, par la chambre des lords, a fait naître les plus vives inquiétudes et jeté dans les esprits la consternation et les alarmes. Les fonds ont baissé de près d'un pour cent sur le prix de clôture d'hier. Mille bruits circulent sur les déterminations futures du ministère: on ne peut s'arrêter avec confiance à aucune de ces rumeurs. Celles qui circulent le plus sont qu'un ministère va être composé du duc de Richmond, premier ministre, le comte Grey, lord Althorp et lord Palmerston se retirant; un bill de réforme plus modéré serait présenté par la nouvelle administration. L'autre rumeur, également en circulation, est que le roi s'est immédiatement décidé à proroger le parlement, et à créer de nouveaux pairs, au nombre de 60, parmi lesquels seront les fils aînés de pairs favorables au présent bill. Les consolidés sont stationnaires en baisse à 80 ½. ¼. On assure avec confiance que le parlement sera prorogé aujourd'hui même, à deux heures. *(Courier.)*

—*Bureau du Courier à deux heures.*—Lord Grey n'abandonnera pas le roi ni le peuple!!!

"Dans un moment où l'anxiété est générale où tous les esprits sont en suspens et où on se livre à mille conjectures sur la marche probable que suivront les ministres, c'est avec la plus vive satisfaction que nous pouvons assurer nos lecteurs de la réalité du fait que nous venons d'avancer. Quant à la ligne de conduite précise qu'il conviendra d'adopter, nous croyons que les ministres ne l'ont pas encore définitivement arrêtée. Au sujet de la création d'un nombre de pairs suffisant pour assurer l'adoption du bill dans la chambre haute, il semble qu'il se présente à l'esprit de beaucoup de personnes des difficultés que nous avouons ne pas voir nous mêmes. Néanmoins, nous n'insisterons point sur une mesure qui, au milieu des embarras actuels et même de l'espèce d'effroi qui paraît régner, pourrait tendre à embarrasser le gouvernement et surtout à augmenter les importunités auxquelles le roi a été en butte de la part de personnes, à qui leur position aurait dû prescrire une conduite très différente.

"Nous apprenons que, dans tous les cas, les ministres se proposent de recommander au roi de proroger le parlement, afin d'avoir le moyen de mettre à exécution telles mesures que l'on jugera avantageuse au bien public.

—On assure que la conférence de Londres vient de décider que le trône de la Grèce serait offert au prince Guillaume Frédéric, second fils du roi de Hollande. Ce prince est âgé de 34 ans, et a épousé la fille du roi de Prusse.

Extrait des Journaux de Londres, du 10 oct.

Rien ne peut surpasser le sentiment d'indignation qui se manifesta le samedi, après l'annonce du rejet du bill de réforme par la chambre des lords. Quoique le temps fût déplorable, des groupes se formèrent de très bonne heure à la Bourse et à tous les coins de rue; chacun voulait apprendre les détails d'un événement qu'on regarde comme une calamité commune à tous. Les journaux du matin ne furent publiés que fort tard, à cause de l'heure avancée à laquelle le vote eut lieu.

A la bourse, on se rassembla et là toutes les personnes qui s'occupent de politique se faisaient des questions et formaient des conjectures sur les effets probables de cet événement; tous n'avaient qu'une voix pour blamer la chambre des lords et pour exprimer l'impossibilité où ils étaient d'imaginer aucun moyen de réparer le mal causé au peuple anglais. Plusieurs même qui avaient d'importantes affaires déclarèrent qu'ils n'étaient capables de rien faire ce jour là, à cause de l'agitation excessive où cette nouvelle avait jeté leur esprit. Un grand nombre des premiers négocians et banquiers de la place, membres de la chambre des communes, se tendirent à une assemblée qui avait lieu à Willis's Rooms, pour y signer une déclaration adressée aux ministres et dans laquelle les réformateurs les assurent de leur appui. Nous n'avons encore à déplorer aucun désordre, aucun excès; cependant on parle d'organiser une garde civique, dans laquelle s'enrôleraient tous les propriétaires, afin de réprimer les troubles qui pourraient éclater.

L'effet qu'a produit la nouvelle sur les fonds publics n'est qu'un bien faible témoignage des sentimens de la Cité, car le coup a été si imprévu et l'indignation qu'il a fait éclater partout a été si vive que personne ne s'est occupé d'aucune spéculation de ce genre. La baisse des consolidés a été d'un pour cent. Le dernier prix était de 81; quelques transactions furent lieu à 79¾, et lorsqu'on eut appris que les ministres étaient décidés à ne pas se retirer, le prix se releva et monta jusqu'à 80¼.

Partout cette nouvelle s'est répandue avec autant de rapidité que si elle avait été portée par le télégraphe; partout elle a fait naître la même consternation. Un exprès l'annonça à la ville de Birmingham, à 5 heures du soir. Toute la population fut saisie d'une profonde indignation. Les cloches de toutes les églises furent voilées et sonnées, comme dans les occasions les plus solennelles. Le conseil de l'Union politique s'assembla dans la soirée, et publia immédiatement une adresse au peuple, lui recommandant de s'abstenir de tout désordre.

A Manchester, personne n'avait voulu croire même à la probabilité d'un tel rejet. Le peuple s'écriait que la chose était impossible à moins de supposer les pairs privés de raison. Il n'y eut qu'une voix dans la ville, et le vote de la chambre des lords y fut accueilli comme une calamité nationale.

Le *Caledonian Mercury* du 12 parle des craintes sérieuses où l'on est dans l'ouest de l'Ecosse de voir de grands désordres éclater dans cette portion du pays: on y a fait marcher forts détachemens. Jusqu'ici ces craintes n'ont pas été réalisées.

Il n'est que trop vrai cependant que le royaume paraît à la veille d'être agité par des troubles sérieux. Sur tous les points dont il nous est parvenu des nouvelles, le commerce et les affaires sont suspendus; il semblerait qu'au moment où les esprits vont être en proie aux passions les plus violentes, il ne leur reste plus de tems pour se livrer à des spéculations d'argent.

Les membres de la chambre des communes qui supportent la réforme se sont assemblés au nombre 200, malgré la soudaineté du coup, et sont convenus de proposer ce soir les résolutions suivantes:

"Qu'il est à propos de déclarer que la grande mesure de réforme reçoit toujours leur assentiment et leur appui.

"Qu'ils sont déterminés à soutenir le ministère dans la crise présente."

La motion qu'a faite lord Ebrington à la chambre des communes de donner aux ministres l'assurance que la chambre approuvait leur conduite et s'engageait à les soutenir, a été adoptée à une majorité de 140 voix; c'est 40 voix de plus que n'a eu la troisième lecture du bill. On suppose donc que les ministres resteront en place; que le bill sera présenté de nouveau avec quelques modifications et qu'alors il recevra l'assentiment des deux chambres. Les consolidés ont été fermés à 79¾. A Paris, les 5 pour cent sont restés hier à 88 fr; les 3 pour cent à 58 fr 55 c.

On écrit de Derby; la nouvelle que le bill de réforme était rejeté, a été ici le signal de troubles sérieux. La populace en fureur se porta aux maisons des personnes dont l'opinion bien connue diffère de l'opinion publique; elle brisa leurs fenêtres et commit d'autres excès. Après cette démonstration contre ceux qu'elle regarde comme ses ennemis dans cette occasion, la multitude se rendit aux prisons et délivra tous les débiteurs ou criminels.

SUISSE.

BALE, 19 sept.

Les représentans de la diète se sont rendus hier à Liestall pour faire de nouvelles et sérieuses remontrances aux membres du gouvernement provisoire, et exiger impérieusement la dissolution de ce gouvernement

Sur le refus formel d'obtempérer à leur demande, les représentans de la diète ont fait battre la générale, et garnir de canons le haut et le bas de la ville; l'infanterie a eu ordre de prendre possession de l'hôtel-de-ville, où était réuni le gouvernement provisoire. On s'est emparé des chefs Grutzwilez, Hug, Debari et Eglen, et on les a conduits au quartier-général des troupes fédérale.

En sortant de l'hôtel-de-ville, les prisonniers ont fait retentir l'air des cris de *vive la liberté!* et ces cris ont été répétés par la bourgeoisie de Liéstall. La troupe n'y a pas répondu.

☞ Le bulletin suivant est recommandé aux actionnaires de la Compagnie de la Banque du Canal de la N. Orléans, à la prochaine élection des Directeurs pour l'année prochaine.

MM. R. Taylor,	MM. John Linton,
James Foster jr.	Saml. Livermore,
James Pardon,	John Minturn,
Ed. Yorke,	A. H. Wallace,
Cs. Gardiner,	Joseph Lallande,
Isaac Ogden,	H. C. Cammack,

M. F. Maher.

☞ Les candidats dont les noms suivent seront soutenus à la première élection annuelle des directeurs de la Banque du Canal, qui aura lieu le 12 du courant:—

A. R. Taylor.	James H. Field.
John Linton.	Stebens Fisk.
Edward Yorke.	A. Longier.
Charles Byrne.	Nathaniel Dicke.
James Peuch.	James Purdon.
James Liverich.	Charles Gardiner.

Les citoyens dont les noms suivent sont candidats pour remplacer MM. Ch. Gayarré et J. Freret, à la Chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orléans.

W. DUPLESSIS	ALBERT HOA,
S. D. DIXON	J. BERMUDEZ.
B. MARIGNY	

☞ L'élection aura lieu AUJOURD'HUI et les deux jours suivants.

Théatre d'Orléans.

MARDI, 13 décembre.

La 2me. représentation de

JEAN,

Pièce en quatre parties mêlée de couplets.

Le spectacle sera terminé par

LA MARRAINE,

Vaudeville en un acte.

---

200 barils Vin de Madère, imitation française, à vendre par
12 déc J. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par
12 déc J. MAGER.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $6, 00 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 42 onces de pain pour un escalin.
D. PRIEUR,
10 dec Maire.

IL manque à bord du navire MARENGO, 18 barillets de clous, marqués C. I. S.—La personne qui les aurait reçus par mégarde, est priée d'en avertir les consignataires du dit navire, soussignés, rue Toulouse, No. 57.
10 déc H. PERRET & CHARBONNET.

AVIS.—Les personnes qui auraient, dans les environs de la ville, une terre de soixante à quatrevingts arpents, et qui désireraient la faire exploiter en accordant un intérêt à celui qui serait chargé de la direction des travaux, pourront laisser leur adresse au café de M. Giraudeau, vis-à vis la bourse. Le soussigné; arrivant de France avec un assortiment de graines, et connaissant l'agriculture telle qu'elle est pratiquée dans ce pays, puisqu'il a été placé plusieurs années chez M. Millaudon pour diriger son jardin, se chargera de l'emploi ci-dessus; il emploiera au bénéfice de la société les esclaves qu'il possède; il se transportera chez les personnes qui voudraient l'entretenir à ce sujet.
10 dec—2

IL a été perdu une valise noire, ayant des fermetures d'acier; elle contenait $15 en billets de banque, et $2 en argent. La personne qui l'aurait trouvée, obtiendra une récompense libérale en voulant bien la remettre rue de Chartres, No. 113. 10 déc.

CIRE.—14 bls. cire du Kentucky, à vendre par
10 déc YORK, MACALESTER & CO.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, New-York et Philadelphie, à vendre par
10 déc. P. E SORBÉ.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

☞ *Pour les noms des consignataires des bâtimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

EXPÉDIÉS.

Navire Crescent, Rogers, Havre, Isaac Ogden & co.
Brick Ajax, Smith, Baltimore, J W Zacharie & co.
Polacre Tres Hermanos, Vives, Havane, W Tüfts & Co.
Goël. American Flower, Coulher, Port-au-Prince, S G Blanchard.
Goël. Louisiana, Smith, Mobile, Tourné & Beckwith.
Goël, Bonita, Ackton, St. Jago de Cube, Harrison, Brown & co.
Bat. Sarah, Cawo, Pensacole, captaine.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Huntress, des passes, ayant mis en mer les bricks Manuelite et Valador—il a amené le brick Pioneer, et la goëlette Comet, ainsi que 22 passagers du navire Mardecai, venant de New-York, et qui était en dehors de la barre. Il a quitté les passes, vendredi à midi: il n'y avait rien en vue. Rencontré au-dessous du Fort, le brick George, de Boston; le brick Rising-States, de la Providence, et un autre brick. Le Porpoise était à l'ancre à la Passe.

Brick Pioneer, Johnson, de Salem.
Goël. Comet, de New York.
Goël. Clarissa, Norton, de New-York.
Bateau à vapeur Feliciana, Barret, Vicksburg
Bateau à vapeur Colombia, Mumford, du Bayou Sarah, avec 247 balles coton.

Bateau à vapeur Brandywine, Hamilton, de de Memphis, ayant débarqué à la rivière Blanche 500 Indiens et 200 chevaux indiens—avec un changement de coton, &c.

Bateau à vapeur Oregon, Newman, de St. Louis, avec un chargement assorti.

Bat. à vap. Planter, Colla, Bayou Sarah.
Bat. à vap. Stranger, Jarreau, Bayou Sarah.
Bat. à vap. Kentuckian. Jackson, Vicksburg.

AU BASSIN.

Goelettes Florida, Mobile et Orleans, de la Mobile, avec du coton.

TIRAGE DE LA LOTERIE
DES NATCHITOCHES, 22ème. classe,
28, 20, 14, 16.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.
23EME. CLASSE DE 1831.
Le tirage aura lieu le Samedi 31 Décembre.
12 déc J. B. FAGET, *Directeur.*

PARAPLUIES.—Le soussigné a reçu par le navire *John Sergeant*, un assortiment général de parapluies de coton, de satinet, de gros-de-Naples, &c., qu'il offre de vendre à des conditions raisonnables.
JOSEPH C. SPRENGER.
12 déc. rue de Chartres, No. 37.

POUR LA FOURCHE INTERIEURE,
Et les ports intermédiaires.
Le nouveau bateau-à-vapeur VOLANT, capt. Carter; partira demain 13 du courant. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à
TOURNÉ A BECKWITH.
12 déc Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE, NASHVILLE,
Et tous les ports intermédiaires.
Le bateau fin marcheur, classé A, 1, BRANDYWINE, capitaine Hamilton, ayant une partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Le fret pour Nashville sera envoyé de l'embouchure du Cumberland, sans délai.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
12 déc YORKE, MACALESTER & Co.

POUR VICKSBURG, NATCHEZ
Warrenton, Rodney, Natchez, et tous les ports intermédiaires.
Le beau bateau à vapeur FELICIANA, capitaine Barnet, est maintenant en chargement pour les ports ci-dessus, et partira Mercredi prochain, 14 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
12 déc FOSTER & HUTTON.

POUR NEW-YORK—(*Paquebot du 20.*)
(Ligne de la Louisiane et de New-York.)
Le beau navire neuf NATCHEZ, capitaine REED, sera prêt à recevoir un chargement le 14, et partira comme il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la Place d'Armes, ou à
12 déc FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE *(passage seulement.)*
Le brick GEORGE, (A. I.) doublé et chevillé en cuivre, cap. SNOW, ayant toute sa cargaison prête, partira sans délai. Pour passage seulement, ayant de bons emménagemens pour 3 ou 4 passagers, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
P. E. SORBÉ,
10 dec rue Royale, No. 118

POUR PORT-AU-PRINCE.
Le beau brick (paquebot) doublé et chevillé en cuivre, GEN. VICTOMIA, capitaine Henry Bradley, pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à
10 déc J. W. ZACHARIE & CO.

POUR VERA-CRUZ.
Le beau brick mexicain LIBERAL, fin voilier, capitaine A. MARAIS, doublé et chevillé en cuivre (A), ayant déjà une partie de son chargement engagée; pour le reste, ou pour passage (ayant une superbe chambre), s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à VICTOR DE LA COVA,
9 déc rue St.-Louis, no. 53.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire fin voilier JOHN HALE, capit. S. Crowell, partira dans le plus bref délai et peut recevoir 200 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
7 déc A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR PHILADELPHIE.
Le navire paquebot neuf JOHN SARGEANT, capit. Vandyke, est maintenant en déchargement, et sera prêt à recevoir du fret dans quelques jours, pour lequel ou pour passage, s'adresser à bord ou à
7 déc SAM. C. BELL, rue du Canal

POUR BORDEAUX.
Le navire français, fin voilier TRINITE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine BRITUS, sera expédié sous peu; pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 15 ou 20 passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
P. E. SORBÉ,
6 déc—15 rue Royale, No. 118.

POUR BORDEAUX.
Le joli brick français de 1re. classe le GAULOIS, capt. Guignard, a besoin d'environ 200 balles coton, pour compléter son chargement et partira immédiatement: pour fret et quelque passagers, s'adresser à bord, vis-à-vis les Magasins Blanc, ou à
5 déc F. PERRET & CHARBONNET.

A FRETER.
La belle goëlette PATRIOT, capitaine Nye, du port de 111 tonneaux environ: 800 barils. S'adresser à bord, en face de la maison Marigny, ou à
5 déc STEVENSON & AVERY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.
MARDI prochain, 13 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'encan, 10 balles coton écru 4-4, 50 caisses pétards chinois, 25 fusils simples et de chasse, &c. &c. 12 déc

PAR F. DUTILLET.
LUNDI 18 décembre, il sera vendu à la Bourse, à une heure, une Négresse nommée GENEVIEVE, des colonies françaises, faisant la cuisine depuis long-temps, propre au service d'une maison aisée; elle est d'une fidélité à toute épreuve, tranquille à son travail, bon sujet, et est exempte de maladie et de défauts; elle est pleinement garantie. Quoique borgne, elle fait très-bien son ouvrage.
On vendra également son fils, jeune nègre de 22 ans, nommé CHARLES, robuste, et un des meilleurs charretiers de la ville; il est bon domestique et propre à tout; sachant parler très-bien le français et l'anglais et étant exempt de vices et de maladies. Ces domestiques ne sont vendus que parce que leur maître n'en a pas besoin et qu'il ne veut pas les louer à la journée. 13 déc—4

PAR H. J. DOMINGON.
MERCREDI 21 décembre 1831, il sera vendu, à la Bourse de Hewlett, à l'heure de midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 16 de ce mois, les propriétés suiv